

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:

The Honourable CLAUDETTE TARDIF

Wednesday, January 27, 2016
Monday, February 1, 2016 (in camera)
Monday, February 15, 2016 (in camera)

Issue No. 1

Organization meeting

and

Consideration of a draft agenda (future business)

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE

(Rule 12-26 — Expenses incurred by the committee during
the Second Session of the Forty-first Parliament)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

LANGUES OFFICIELLES

Présidente :

L'honorable CLAUDETTE TARDIF

Le mercredi 27 janvier 2016
Le lundi 1^{er} février 2016 (à huis clos)
Le lundi 15 février 2016 (à huis clos)

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

et

Étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs)

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ

(Article 12-26 du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la deuxième session
de la quarante-et-unième législature)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Claudette Tardif, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C.	McIntyre
(or Martin)	Rivard
Fraser	Seidman
Jaffer	
Maltais	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator Rivard (*January 26, 2016*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Dagenais (*January 27, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Claudette Tardif

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P.	McIntyre
(ou Martin)	Rivard
Fraser	Seidman
Jaffer	
Maltais	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 26 janvier 2016*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (*le 27 janvier 2016*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, January 27, 2016
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 11:30 a.m., in room 257, East Block, for the purpose of organization, pursuant to rule 12-13.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Seidman and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to rule 12-13, the clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Maltais moved:

That the Honourable Senator Tardif do take the chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Tardif took the chair.

The Honourable Senator Fraser moved:

That the Honourable Senator Poirier be deputy chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Maltais moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fraser moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Poirier moved:

That, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the opposition and the Senate Liberals be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 27 janvier 2016
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 12-13 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Seidman et Tardif (7).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 12-13 du Règlement, le greffier du comité préside à l'élection du président.

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que l'honorable sénatrice Tardif soit élue présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Tardif assume la présidence.

L'honorable sénatrice Fraser propose :

Que l'honorable sénatrice Poirier soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé de la présidente, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Fraser propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Poirier propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité représentant l'opposition et un membre représentant les libéraux du Sénat soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Maltais moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2).

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Seidman moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Dagenais moved:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator McIntyre moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Fraser moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

L'honorable sénateur Maltais propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Seidman propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidente, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Dagenais propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement à la présidente, à la vice-présidente et au greffier du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement à la présidente et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McIntyre propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Fraser propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Poirier moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the same organization should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator McIntyre moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the members of the committee that the time slot for regular meetings are Monday at 5:30 p.m.

The Honourable Senator Seidman moved:

That each committee member be allowed to have one staff person present at *in camera* meetings, unless there is a decision for a particular meeting to exclude all staff.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the members of the committee that the next meeting will take place on Monday, February 1, 2016, beginning at 5:30 p.m., for the purpose of discussing future business of the committee.

At 11:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 1, 2016

(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 5:30 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Maltais, McIntyre, Rivard and Tardif (4).

- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Poirier propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat régissant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement d’un témoin par organisme qui en fait la demande, mais que la présidence soit autorisée à approuver le remboursement des dépenses d’un deuxième témoin du même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur McIntyre propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé, à sa discrétion, à permettre la diffusion par des médias électroniques des séances publiques du comité d’une façon qui dérange le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente informe les membres du comité que les réunions régulières ont lieu les lundis à 17 h 30.

L’honorable sénatrice Seidman propose :

Que les membres du comité puissent se faire accompagner d’un collaborateur aux réunions à huis clos du comité, à moins que le comité n’en décide autrement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La présidente informe les membres du comité que la prochaine réunion aura lieu le lundi 1^{er} février 2016 à 17 h 30. Le but de la réunion sera de discuter des prochains travaux du comité.

À 11 h 45, le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 1^{er} février 2016

(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 17 h 30, dans la pièce 505 de l’édifice Victoria, sous la présidence de l’honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Maltais, McIntyre, Rivard et Tardif (4).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

After debate, it was moved:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to convene its regularly scheduled meetings, which occur on the Monday during weeks that the Senate sits, in Room 257 of the East Block.

The question being put on the motion, it was adopted.

After debate, it was moved that the chair be authorized to seek authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the committee also be authorized to study the reports and documents published by the Minister of Canadian Heritage, the President of the Treasury Board, and the Commissioner of Official Languages, and any other subject concerning official languages;

That the documents received, evidence heard and business accomplished on this subject by the committee since the beginning of the Second Session of the Forty-first Parliament be referred to the committee; and

That the committee submit its final report to the Senate no later than November 30, 2017, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 5:56 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 15, 2016

(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Official Languages met in camera this day at 5:32 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Claudette Tardif, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard, Seidman and Tardif (7).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Après débat, il est proposé :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à tenir ses réunions régulières, qui ont lieu les lundis durant les semaines où le Sénat siège, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Après débat, il est proposé que la présidente soit autorisée à demander au Sénat d'adopter l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le comité soit aussi autorisé à étudier les rapports et documents produits par la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, le président du Conseil du Trésor et le commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis sur la question par le comité depuis le début de la deuxième session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité; et

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 30 novembre 2017, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 17 h 56, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 15 février 2016

(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 17 h 32, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Claudette Tardif (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Fraser, Maltais, McIntyre, Poirier, Rivard, Seidman et Tardif (7).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

After debate, it was agreed:

That the chair be authorized to request a complete and detailed response from the government to the sixth report of the Standing Senate Committee on Official Languages entitled *Aiming Higher: Increasing bilingualism of our Canadian Youth*, tabled in the Senate on June 16, 2015, and adopted on June 19, 2015, during the Second Session of the Forty-first Parliament, with the Minister of Canadian Heritage being identified as minister responsible for responding to the report.

After debate, it was agreed:

That the Commissioner of Official Languages, Mr. Graham Fraser, be invited to appear as a witness on Monday, February 22, 2016.

At 6:09 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Après débat, il est convenu :

Que la présidente soit autorisée à demander une réponse complète et détaillée du gouvernement au sixième rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles, intitulé *Viser plus haut : Augmenter le bilinguisme de nos jeunes Canadiens*, déposé au Sénat le 16 juin 2015 et adopté le 19 juin 2015, durant la deuxième session de la quarante et unième législature, la ministre du Patrimoine canadien étant désignée ministre chargée de répondre à ce rapport.

Après débat, il est convenu :

Que le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser, soit invité à comparaître comme témoin le lundi 22 février 2016.

À 18 h 9, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, January 28, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Forty-first Parliament:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

2013-2014

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>0</u>
SUBTOTAL	\$	0

2014-2015

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>3,730</u>
SUBTOTAL	\$	3,730

2015-2016

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>2,897</u>
SUBTOTAL	\$	2,897
TOTAL	\$	<u>6,627</u>

2. With respect to its special study on CBC/Radio-Canada's obligations under the *Official Languages Act* and some aspects of the *Broadcasting Act* authorized by the Senate on Thursday, November 21, 2013:

2013-2014

General Expenses	\$	5,070
Witness Expenses		<u>0</u>
SUBTOTAL	\$	5,070

2014-2015

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>736</u>
SUBTOTAL	\$	736

2015-2016

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>0</u>
SUBTOTAL	\$	0
TOTAL	\$	<u>5,806</u>

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 28 janvier 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la deuxième session de la quarante-et-unième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

2013-2014

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>0</u>
SOUS-TOTAL	0 \$

2014-2015

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>3 730</u>
SOUS-TOTAL	3 730 \$

2015-2016

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>2 897</u>
SOUS-TOTAL	2 897 \$
TOTAL	<u>6 627 \$</u>

2. Relatif à son étude spéciale sur les obligations de CBC/Radio-Canada en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et de certains aspects particuliers de la *Loi sur la radiodiffusion* autorisée par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013 :

2013-2014

Dépenses générales	5 070 \$
Dépenses des témoins	<u>0</u>
SOUS-TOTAL	5 070 \$

2014-2015

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>736</u>
SOUS-TOTAL	736 \$

2015-2016

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>0</u>
SOUS-TOTAL	0 \$
TOTAL	<u>5 806 \$</u>

3. With respect to its special study on the impacts of recent changes to the immigration system on official language minority communities authorized by the Senate on Thursday, November 21, 2013:

2013-2014

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>1,534</u>
SUBTOTAL	\$	1,534

2014-2015

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>15,694</u>
SUBTOTAL	\$	15,694

2015-2016

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>872</u>
SUBTOTAL	\$	872
TOTAL	\$	<u>18,100</u>

4. With respect to its special study on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality authorized by the Senate on Thursday, November 21, 2013:

2013-2014

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>0</u>
SUBTOTAL	\$	0

2014-2015

General Expenses	\$	0
Witness Expenses		<u>6,377</u>
SUBTOTAL	\$	6,377

2015-2016

General Expenses	\$	464
Witness Expenses		<u>858</u>
SUBTOTAL	\$	1,322
TOTAL	\$	<u>7,699</u>

In addition to the expenses for its studies as set out above, your committee also incurred general postal charges of \$8.

During the session, your committee held 41 meetings (72.1 hours), heard 135 witnesses and submitted 6 reports in relation to its work. Your committee examined 1 bill (S-205) and received a total of 7 orders of reference.

Respectfully submitted,

3. Relatif à son étude spéciale sur les impacts des changements récents au système d'immigration sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire autorisée par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013 :

2013-2014

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>1 534</u>
SOUS-TOTAL	1 534 \$

2014-2015

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>15 694</u>
SOUS-TOTAL	15 694 \$

2015-2016

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>872</u>
SOUS-TOTAL	872 \$
TOTAL	<u>18 100 \$</u>

4. Relatif à son étude spéciale sur les meilleures pratiques en matière de politique linguistique et d'apprentissage d'une langue seconde dans un contexte de dualité ou de pluralité linguistique autorisée par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013 :

2013-2014

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>0</u>
SOUS-TOTAL	0 \$

2014-2015

Dépenses générales	0 \$
Dépenses des témoins	<u>6 377</u>
SOUS-TOTAL	6 377 \$

2015-2016

Dépenses générales	464 \$
Dépenses des témoins	<u>858</u>
SOUS-TOTAL	322 \$
TOTAL	<u>7 699 \$</u>

Outre les dépenses encourues dans le cadre de ses études ci-haut mentionnées, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 8 \$.

Durant la session, le comité a tenu 41 réunions (72,1 heures), entendu 135 témoins et soumis 6 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 1 projet de loi (S-205) et a reçu au total 7 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

La présidente,

CLAUDETTE TARDIF

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, January 27, 2016

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 11:30 a.m., pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, for an organization meeting.

[*Translation*]

Maxwell Hollins, Clerk of the Committee: Good morning, ladies and gentlemen. Welcome to the organization meeting of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Honourable senators, I see a quorum. As clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am ready to receive motions to that effect.

Senator Maltais: Mr. Clerk, I nominate the Honourable Senator Tardif as chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

Mr. Hollins: Thank you. Are there any other nominations?

Senator Maltais: I don't think so. That would be untoward.

Mr. Hollins: Honourable senators, is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Hon. Senators: Yes.

Mr. Hollins: I declare the motion carried.

Senator Claudette Tardif (*Chair*) in the chair.

The Chair: It's a pleasure to see you all again. I would like to take this opportunity to wish everyone a happy 2016. I would also like to say what a privilege it is to serve as the chair of the Standing Senate Committee on Official Languages and that I will do my utmost to live up to your expectations. Thank you for your support and your confidence.

Of course, you all recognize the importance of the Standing Senate Committee on Official Languages, a committee that plays a significant role not only in our parliamentary system, but also for Canadians. We all know that linguistic duality is one of our country's fundamental values and that, very often, we are the people who work to ensure that linguistic duality is respected and grows stronger.

I look forward to working with you all. We can discuss future business at greater length at our next meeting. Today's meeting shouldn't last too long. You all received the agenda. So I am now ready to discuss item 2 on the agenda, which is the election of a deputy chair. I would need a motion to that effect.

Senator Fraser: I nominate the Honourable Senator Poirier.

The Chair: Senator Poirier, do you accept the nomination?

Senator Poirier: Yes.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 27 janvier 2016

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir une réunion d'organisation.

[*Français*]

Maxwell Hollins, greffier du comité : Bonjour, mesdames et messieurs. Je vous souhaite la bienvenue à la réunion d'organisation du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Honorables sénateurs, je constate qu'il y a quorum. En tant que greffier du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Maltais : Monsieur le greffier, je propose l'honorable sénatrice Tardif à titre de présidente du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

M. Hollins : Merci. Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur Maltais : Je ne pense pas. Ce serait malvenu.

M. Hollins : Consentez-vous, honorables sénateurs, à l'adoption de la motion?

Des voix : Oui.

M. Hollins : Je déclare la motion adoptée.

La sénatrice Claudette Tardif (*présidente*) occupe le fauteuil.

La présidente : Il me fait plaisir de vous revoir tous. Je tiens à vous souhaiter une bonne année 2016. Je tiens aussi à vous dire que j'estime que c'est un privilège que d'assumer la présidence du Comité sénatorial permanent des langues officielles et que je ferai mon possible pour être à la hauteur de vos attentes. Merci de votre appui et de votre confiance.

Vous savez sans doute que le Comité sénatorial permanent des langues officielles est un comité important, un comité qui joue un rôle significatif au sein de notre système parlementaire, mais aussi pour les citoyens de notre pays. Nous savons tous que la dualité linguistique est une valeur fondamentale de notre pays et que nous sommes souvent les personnes qui travaillent pour veiller au respect de la dualité linguistique et la renforcer.

J'ai bien hâte de travailler avec vous, et nous pourrions discuter davantage de travaux futurs à la prochaine réunion. La réunion d'aujourd'hui ne devrait pas être très longue. Vous avez tous reçu l'ordre du jour. Je serais donc prête à aborder l'article 2, qui vise l'élection à la vice-présidence. J'aurais besoin d'une motion à cet effet.

La sénatrice Fraser : Je propose l'honorable sénatrice Poirier.

La présidente : Sénatrice Poirier, est-ce que vous acceptez la nomination?

La sénatrice Poirier : Oui.

The Chair: Are there any other nominations? No? Since you have accepted the nomination, Senator Poirier, welcome and thank you. I declare Senator Fraser's motion carried.

Senator Maltais: I'd like to say a few words now, if I may. With you as chair and Senator Poirier as deputy chair of the committee, I think that Canada's linguistic minorities will be very well represented. You are both francophones living in official language minority communities, one in Western Canada and the other in northern New Brunswick. You are both perfectly bilingual. That is the image of Canada we want to portray, so I think that linguistic minorities, be they francophone or anglophone, will be very well represented at this table. Thank you, ladies.

The Chair: Thank you kindly, Senator Maltais. I would also like to say what a pleasure it is to have representatives from Quebec and Quebec's English-speaking community at the table. What a wonderful gathering of skills and expertise we have.

I will now move on to item 3 on the agenda, the Subcommittee on Agenda and Procedure. Would someone care to move Motion No. 3?

Senator Maltais: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Let us now move on to item 4 on the agenda, which is a motion to publish the committee's proceedings. Would someone care to move the motion?

Senator Fraser: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Let us now move on to item 5, a motion for the authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

The Deputy Chair: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Item 6 deals with the adoption of the financial report. The financial report has been handed out; I will give you a few moments to review it. It presents the activities and related expenditures during the Second Session of the Forty-First Parliament.

You will see that, during the session, the committee held 41 meetings, sat for 72 hours, heard from 135 witnesses and submitted 6 reports on its proceedings.

Senator Maltais: I will move the motion.

The Chair: Senator Maltais has moved that the financial report be adopted. Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

La présidente : Y a-t-il d'autres nominations? Non? Étant donné que vous avez accepté, sénatrice Poirier, bienvenue et merci. La motion proposée par la sénatrice Fraser est adoptée.

Le sénateur Maltais : J'aimerais dire un petit mot à ce stade-ci. Avec des personnes comme vous à titre de présidente et comme Mme Poirier à titre de vice-présidente, je pense que les minorités linguistiques du Canada sont très bien représentées. Vous êtes des francophones et vous vivez en situation minoritaire dans l'Ouest canadien et dans le nord du Nouveau-Brunswick. Vous êtes toutes les deux parfaitement bilingues. C'est l'image que l'on veut donner du Canada, et je crois que les minorités, qu'elles soient francophones ou anglophones, sont très bien représentées autour de cette table. Merci, mesdames.

La présidente : Merci beaucoup, sénateur Maltais. Je dois dire aussi que c'est un plaisir d'avoir autour de cette table des représentants du Québec et de la communauté anglophone du Québec. Cela fait un bel ensemble de compétences et d'expertise.

Passons à l'article 3, le Sous-comité du programme et de la procédure. Est-ce que quelqu'un pourrait proposer la motion numéro 3?

Le sénateur Maltais : Je la propose.

La présidente : Vous êtes tous d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : La motion est adoptée. Abordons l'article 4, qui porte sur la publication des délibérations du comité. Quelqu'un pourrait-il proposer la motion?

La sénatrice Fraser : Je la propose.

La présidente : Vous êtes tous d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : La motion est adoptée. Passons maintenant à l'article 5, l'autorisation à tenir des réunions et à entendre des témoignages en l'absence de quorum.

La vice-présidente : Je propose la motion.

La présidente : Vous êtes tous d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : La motion est adoptée. L'article 6 vise l'adoption du rapport financier. Le rapport financier a été distribué, et je vous accorde quelques minutes pour l'examiner. Il s'agit du rapport des activités et des dépenses associées à ces activités pendant la deuxième session de la 41^e législature.

Vous voyez que, pendant cette session, le comité a tenu 41 réunions, a siégé pendant 72 heures, a entendu 135 témoins et a soumis six rapports relatifs à ses travaux.

Le sénateur Maltais : Je propose la motion.

La présidente : Le sénateur Maltais propose l'adoption du rapport financier. Tous sont en faveur?

Des voix : D'accord.

The Chair: I declare the motion carried. Item 7 deals with research staff. Would someone care to move the motion?

Senator Seidman: I so move.

The Chair: Senator Seidman has moved Motion No. 7. Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. And since we are on the topic of research staff and analysts, I would now like to turn to Marie-Ève Hudon, our most skilled, professional and dedicated analyst, and invite her to join us at the table. Welcome, Marie-Ève. We are very fortunate to have an analyst of Marie-Ève's calibre.

Item 8 deals with the authority to commit funds and certify accounts. Could I please have a motion to that effect?

Senator Dagenais: I so move. That way, my name will appear in the minutes of the meeting.

The Chair: We will be sure to emphasize it, Senator Dagenais. Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Motion No. 9 pertains to travel. Would someone kindly move the motion?

Senator McIntyre: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Motion No. 10 deals with the designation of members travelling on committee business. Would someone kindly move the motion?

Senator Fraser: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Let us now move on to the travelling and living expenses of witnesses.

The Deputy Chair: I will move the motion.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I declare the motion carried. Now, we will turn to the motion dealing with communications.

Senator McIntyre: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

La présidente : La motion est adoptée. L'article 7 porte sur le personnel de recherche. Quelqu'un veut-il proposer l'adoption de cette motion?

La sénatrice Seidman : Je la propose.

La présidente : La sénatrice Seidman propose l'adoption de la motion numéro 7. Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. Étant donné qu'on parle de personnel de recherche et d'analystes, j'aimerais, à ce moment-ci, inviter notre analyste très compétente, très professionnelle et très dévouée, Mme Marie-Ève Hudon. Nous l'invitons à venir se joindre à nous à la table. Bienvenue, Marie-Ève. Nous avons de la chance d'avoir quelqu'un du calibre de Marie-Ève.

L'article 8 traite de l'autorisation d'engager des fonds et d'appuyer les comptes à payer. Puis-je avoir une motion?

Le sénateur Dagenais : Je propose la motion. De cette façon, mon nom figurera dans le compte rendu de la réunion.

La présidente : Nous le soulignerons, sénateur Dagenais. Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. La motion numéro 9 concerne les déplacements. Quelqu'un peut-il proposer l'adoption la motion?

Le sénateur McIntyre : Je la propose.

La présidente : Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. La motion numéro 10 vise la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Quelqu'un peut-il proposer l'adoption de la motion?

La sénatrice Fraser : Je la propose.

La présidente : Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. Passons aux frais de déplacement des témoins.

La vice-présidente : Je propose la motion.

La présidente : Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée. Maintenant, s'agissant des communications.

Le sénateur McIntyre : Je propose la motion.

La présidente : Vous êtes tous en faveur?

Des voix : D'accord.

The Chair: I declare the motion carried. Items 13 and 14 are not motions; they have to do with the time slot for meetings.

The Deputy Chair: I have a question but I'm not sure whether this is the right time to ask it.

The Chair: Go ahead.

The Deputy Chair: I was wondering whether it was possible to change the meeting time slot of 5 p.m. to 7 p.m. I would suggest 5:30 p.m. to 7:30 p.m. for the simple reason that, for several of us, it makes a big difference when it comes to catching the flight to Ottawa.

The change would allow us to take a direct flight in the afternoon, rather than leaving early in the morning and sitting in the Montreal airport for part of the day to make it here for the meeting at 5.

Some of us travel by train, and I was wondering whether that was also the case for other committee members. If memory serves me correctly, very often, we stay in the meeting room until 7:15 p.m. and there aren't any other committees or groups waiting for the room. If it doesn't inconvenience the committee members, changing the time would be preferable.

The Chair: I have no objections to that. Does anyone else?

Senator Maltais: Quite the contrary, I have no problem with that if it would make things easier for the deputy chair and other committee members.

The Deputy Chair: I don't think I am the only one.

Senator McIntyre: I take the train. My train usually gets in around three in the afternoon, but I'm on the train for at least 14 hours. If I leave New Brunswick at 10 p.m., I get to Montreal around 9 a.m. the next day. My train for Ottawa leaves at 12:50 p.m. and gets in at 3 p.m. Then I have to go to my apartment, so 5:30 p.m. would suit me fine.

The Chair: Would that work for everyone? It gives us a bit more time.

Senator Poirier: It would allow me to take a direct late-afternoon flight rather than taking a 9 a.m. flight to make it here by 5 p.m.

The Chair: That fits right into our schedule. So we would meet Mondays from 5:30 p.m. to 7:30 p.m. Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Moving on to other business, the attendance of senators' staff at in camera meetings. Is the committee amenable to that?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: Would someone kindly move the motion?

La présidente : La motion est adoptée. Les articles 13 et 14 ne sont pas des motions, mais concernent plutôt l'horaire des réunions.

La vice-présidente : J'aurais une question, mais je ne sais pas si c'est à ce point-ci qu'il serait opportun de la poser.

La présidente : Allez-y.

La vice-présidente : J'aimerais savoir s'il est possible de changer l'heure de la réunion, qui devait se tenir de 17 heures à 19 heures. Je propose que ce soit de 17 h 30 à 19 h 30, simplement parce que, pour plusieurs d'entre nous, cela fait une différence importante quant à l'heure du vol à prendre pour se rendre à Ottawa.

On peut prendre un vol direct l'après-midi plutôt que de partir tôt le matin et passer une partie de la journée à attendre à l'aéroport de Montréal pour se rendre ici à la réunion de 17 heures.

Certains voyagent par train, et je me demande si c'est aussi le cas pour les autres membres du comité. Bien souvent, si je me souviens bien, nous occupons la salle jusqu'à 19 h 15, et il n'y a pas d'autres comités ou d'autres groupes qui ont besoin de la salle. Si cela n'occasionne pas de problèmes aux membres du comité, je pense que ce serait préférable.

La présidente : Je n'ai pas d'objection. Est-ce que quelqu'un s'y oppose?

Le sénateur Maltais : Bien au contraire, si cela peut accommoder notre vice-présidente ou d'autres membres du comité.

La vice-présidente : Je pense que je ne suis pas la seule.

Le sénateur McIntyre : Moi, je voyage par train. Habituellement, mon train arrive vers 15 heures, mais je passe au moins 14 heures dans le train. Si je pars du Nouveau-Brunswick à 22 heures la veille, j'arrive à Montréal à 9 heures le lendemain. Mon train pour Ottawa part à 12 h 50 pour arriver à 15 heures, et il faut ensuite que je me rende à mon appartement. Donc, 17 h 30 me conviendrait.

La présidente : Cela convient à tout le monde? Cela nous donne un peu plus de temps.

La sénatrice Poirier : Je peux prendre le vol direct en fin d'après-midi chez moi au lieu de décoller à 9 heures pour me rendre ici pour 17 heures.

La présidente : Cela correspond tout à fait à notre plage horaire. Ainsi, nous nous réunirions de 17 h 30 à 19 h 30 les lundis. Vous êtes tous d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Passons aux autres affaires, soit la présence d'un membre du personnel des sénateurs aux séances à huis clos. Est-ce que vous êtes d'accord avec ce point?

Des voix : D'accord.

La présidente : Quelqu'un pourrait-il proposer la motion?

Senator Seidman: I so move.

The Chair: Is the committee in agreement?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All right, the first meeting will be held on Monday, February 1. Next Monday, it will already be February. In preparation for the meeting, I would ask everyone to think of ideas for future committee business. We could adopt a general order of reference that would authorize us to study the application of the Official Languages Act, invite ministers, such as the Minister of Canadian Heritage, the President of the Treasury Board or the Commissioner of Official Languages. So it would be a general order of reference. Then we could discuss potential future business for the committee.

Please send your suggestions to Max Hollins, our new clerk — whom, by the way, we are very pleased to welcome to the committee — by Friday. We can also discuss them on Monday, but if you already have some ideas, you can pass them on to Max so that we can have them down on paper. I have two or three suggestions I'd like to make, but simply for discussion purposes.

Senator Maltais: I'm not sure whether this is the right place to raise the issue, but you will recall, Madam Chair, that, last year, when the committee was studying Bill S-205, we had to put a meeting on bilingualism on hold. Are we no longer dealing with the issue or can we keep it on the back burner?

The Chair: Bill S-205 or our study?

Senator Maltais: I believe it was during the study of Bill S-205 or Senator Chaput's bill. The committee was studying bilingualism in other regions of the country.

The Chair: I believe that was our study on best language practices.

Senator Maltais: Oh, it's done?

The Chair: It's done, but that doesn't mean that we can't add a second part to the study. That's something we could consider. In fact, we had talked about going to Switzerland or Finland.

Senator Poirier: I think the first part was completed, but not the second part. If memory serves me correctly, we finished the part of the study dealing with Canada, but not the part examining the situation abroad.

The Chair: It's possible, but we would need another order of reference since they are two distinct parts. We definitely finished the first part, but if you think it's still something the committee should examine, we could continue our work, or begin a new study. Your choice.

La sénatrice Seidman : Je propose la motion.

La présidente : Vous êtes tous d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : Alors, la prochaine réunion se tiendra le lundi 1^{er} février; nous sommes déjà en février lundi prochain. Je vous demanderais, pour cette réunion, de songer à des travaux futurs pour le comité. Nous pourrions adopter un ordre de renvoi général qui nous permettrait d'étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, inviter les ministres, la ministre du Patrimoine canadien par exemple, le président du Conseil du Trésor ou le commissaire aux langues officielles. Ce serait donc un ordre de renvoi général. Ensuite, nous pourrions discuter de travaux futurs que le comité pourrait effectuer.

Veillez transmettre vos suggestions à Max Hollins, notre nouveau greffier — que nous sommes d'ailleurs heureux d'accueillir — d'ici vendredi. Nous pourrions aussi en discuter lundi, mais si vous avez déjà des idées, vous pouvez en faire part à Max, et nous les aurons ainsi sur papier. Il y en a deux ou trois que j'aimerais suggérer, mais c'est seulement à des fins de discussion.

Le sénateur Maltais : Je ne sais pas si c'est le bon endroit pour présenter cette idée. Rappelez-vous, madame la présidente, l'an passé, alors que le comité étudiait le projet de loi S-205, nous avions dû laisser une rencontre sur le bilinguisme en suspens. Est-ce que nous nous débarrassons de ce dossier pour l'oublier ou est-ce que nous pouvons garder ce sujet dans le décor?

La présidente : Le projet de loi S-205 ou notre étude?

Le sénateur Maltais : C'était dans le cadre du projet de loi S-205, je crois, ou c'était le projet de loi de la sénatrice Chaput. Le comité étudiait la question du bilinguisme dans d'autres régions du pays.

La présidente : Je crois qu'il s'agissait de notre étude sur les meilleures pratiques langagières.

Le sénateur Maltais : Ah! C'est terminé?

La présidente : C'est terminé, mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas ajouter un deuxième volet à cette étude. Ce serait quelque chose à considérer. Nous avons justement parlé d'aller en Suisse ou en Finlande.

La sénatrice Poirier : Je pense que la première partie est terminée, mais la deuxième partie ne l'était pas. Si je me souviens bien, nous avons terminé la partie de l'étude qui concernait le Canada, mais l'étude concernant l'extérieur du Canada n'avait pas été complétée.

La présidente : C'est une possibilité, mais il faudrait un autre ordre de renvoi, puisque les deux volets sont distincts. Nous avons réellement terminé le premier volet. Cependant, si vous croyez qu'il s'agit toujours d'un dossier que le comité voudrait examiner, nous pourrions continuer notre travail, ou entreprendre une nouvelle étude. C'est comme vous le désirez.

Senator McIntyre: Generally speaking, we always have two panels, one at 5 p.m., and, if I'm not mistaken, one at 6 p.m. This session, then, the panels will be at 5:30 p.m. and 6:30 p.m. Should we continue to have two panels or just one, instead? Think, in particular, about when we are dealing with very important issues.

The Chair: I think it's up to us to decide whether we need more time. It is true that things are sometimes rushed because of the time limit, especially when there are two or three witnesses in each panel. I would be entirely in favour of having just one panel.

Senator McIntyre: Particularly if we are hearing from a department official or a minister directly.

The Chair: Absolutely.

The clerk is telling us that, normally, we would not have more than four witnesses at a time.

Mr. Hollins: Yes, as a general rule, the committee would not hear from more than four witnesses at a time. It's a matter of logistics, so that each witness has an opportunity to answer questions, participate in the discussion and so forth.

Furthermore, we will not always be in this room. My understanding is that the committee usually meets in room 9 of the Victoria Building.

Senator Fraser: Could we stay here?

Mr. Hollins: On Mondays? I could find out. We probably wouldn't have any competition. One other committee meets Monday evenings.

The Chair: Yes, the Human Rights Committee.

Senator Fraser: And, I think the National Security and Defence Committee meets here. I'm not sure, though.

Senator Dagenais: The National Security Committee meets in the Victoria Building, but downstairs.

The Chair: Perhaps we can revisit the question next week.

Senator Fraser: As far as panel size is concerned, I've always thought that having four people per panel is a lot, especially since we are limited to an hour per panel.

I have confidence in the subcommittee's decision-making. It seems to me that adjustments could be made from meeting to meeting.

The Chair: Precisely, depending on the topic.

Senator Fraser: Unfortunately, I won't be here next Monday but I'll try to submit one or two suggestions.

Senator Maltais: You're absolutely right, Senator Fraser. If last year is any indication, we run out of time with certain witnesses; in some cases, an hour just wasn't long enough for

Le sénateur McIntyre : En général, nous prévoyons toujours deux groupes : un à 17 heures et, si je ne m'abuse, un autre à 18 heures. Donc, pour cette session, ce serait à 17 h 30 et 18 h 30. Allons-nous continuer de prévoir deux groupes, ou devrions-nous plutôt n'en avoir qu'un seul? Surtout lorsque nous touchons des sujets qui sont de grande importance.

La présidente : Je pense que c'est à nous de décider si nous avons besoin de plus de temps. Il est vrai que, parfois, nous nous sentons un peu pressés par le temps, surtout lorsqu'il y a deux ou trois personnes par groupe. Je serais tout à fait d'accord à ce que nous n'entendions qu'un groupe.

Le sénateur McIntyre : Surtout si nous accueillons un représentant d'un ministère ou le ministre lui-même.

La présidente : Tout à fait.

Monsieur le greffier nous indique que, normalement, il n'y aurait pas plus de quatre témoins à la fois.

M. Hollins : Oui, en général, un comité ne recevrait pas plus de quatre témoins à la fois. C'est une question de logistique, de sorte que chaque témoin ait la possibilité de répondre aux questions, de participer au débat et aux discussions, et cetera.

De plus, nous ne serons pas toujours dans cette pièce. Si j'ai bien compris, le comité se réunit normalement dans la pièce 9 de l'édifice Victoria.

La sénatrice Fraser : Est-ce qu'on pourrait rester ici?

M. Hollins : Les lundis? Oui, je pourrais m'informer. Il n'y aurait probablement pas de concurrence. Il y a un autre comité qui se réunit les lundis en soirée.

La présidente : Oui, le Comité sur les droits de la personne.

La sénatrice Fraser : Et le Comité de la sécurité nationale et de la défense, qui se réunit ici, je crois. Je ne suis pas certaine.

Le sénateur Dagenais : Le Comité de la sécurité nationale se réunit à l'édifice Victoria, mais en bas.

La présidente : On pourrait peut-être revenir sur cette question la semaine prochaine.

La sénatrice Fraser : En ce qui concerne les groupes, j'ai toujours trouvé que quatre personnes par groupe, c'est beaucoup, d'autant plus que c'est confiné à une heure.

Je fais confiance au sous-comité pour décider. Il me semble qu'on peut varier de réunion en réunion.

La présidente : Effectivement, selon le sujet.

La sénatrice Fraser : Malheureusement, je ne serai pas là lundi prochain, mais j'essaierai de soumettre une ou deux idées.

Le sénateur Maltais : Vous avez tout à fait raison, sénatrice Fraser. D'après notre expérience de l'année passée, il y a des témoins avec lesquels on manque de temps et pour lesquels une

committee members to ask all their questions. With other witnesses, however, the discussion ended after a half-hour.

It's tricky for the chair to tell a witness that they can leave in situations where the committee members have asked all their questions after a half-hour, if the meeting is supposed to last an hour. Witnesses need to understand that, if senators have no more questions for them, the committee has finished with them.

It's not a straightforward matter to deal with. But I do agree that hearing from four witnesses is too much. How many of us are usually here for meetings? Is it 8 or 10?

The Chair: Seven or eight, yes.

Senator Maltais: That doesn't leave us much time.

The Chair: Indeed, that doesn't leave much time for questions or for a second round.

Senator Maltais: If a senator's questions or a witness's answers run long, it doesn't leave any time for other committee members.

The Chair: I don't think there should be more than two witnesses per panel and, sometimes, only one witness, depending on the situation.

Senator Maltais: Obviously, when the Commissioner of Official Languages appears, committee members are never short on questions; quite the opposite, they would like the commissioner to stay longer. And that's perfectly normal since the commissioner is the person responsible for the official languages file.

Conversely, when we hear from representatives of group X from a small community, even though they are equally important in our eyes, we may have fewer questions for them in cases when we are dealing with national policy issues.

The Chair: Between the subcommittee, the clerk and our analyst, we'll try to make sure we plan for the appropriate number of witnesses given the amount of time we have. Thank you for your input. Past experience allows us to change things for the better.

Does anyone have any other questions or points to raise?

Hon. Senators: No.

The Chair: Okay, then, see you next Monday, at 5:30 p.m. And if you already have suggestions for future business, kindly send them to the clerk. Otherwise, we can discuss them when we meet on Monday. I will ask the clerk to prepare a general order of reference, as we've done in the past. You can also think about the report the committee submitted in June on best practices for language policies and second-language learning in a context of linguistic duality or plurality, specifically about whether you would like to obtain a response from the government.

période d'une heure n'est pas suffisante, parce que les membres restent avec des questions. Par contre, avec certains autres témoins, nous avons terminé après une demi-heure.

Si nous avons un témoin auquel les membres n'ont plus de questions à poser après une demi-heure, c'est délicat pour la présidente de dire au témoin qu'il peut s'en aller, si la réunion doit durer une heure. Les témoins doivent comprendre que si les sénateurs n'ont plus de questions, ils en ont fini avec lui.

Ce n'est pas facile à gérer. Cependant, je suis tout à fait d'accord que quatre témoins, c'est trop. Combien sommes-nous habituellement autour de la table? Nous sommes habituellement huit ou dix?

La présidente : Sept ou huit, oui.

Le sénateur Maltais : Cela ne donne pas beaucoup de temps.

La présidente : Cela ne donne en effet pas beaucoup de temps pour poser des questions et pour prévoir un deuxième tour de questions.

Le sénateur Maltais : Si les questions du sénateur ou de la sénatrice, ou les réponses des témoins sont longues, il ne reste plus de temps pour les autres membres.

La présidente : Je ne pense pas qu'il devrait y avoir plus de deux témoins par groupe, et même parfois un seul témoin, en fonction de la situation.

Le sénateur Maltais : Il est certain que, lorsque le commissaire aux langues officielles vient témoigner, on ne manque jamais de questions pour lui; au contraire, on voudrait le garder plus longtemps, ce qui est tout à fait normal, puisque c'est lui qui a la responsabilité du dossier des langues officielles.

Cependant, si nous entendons le groupe X d'un petit village, même s'il est aussi important à nos yeux, nous aurons peut-être moins de questions à lui poser que dans le cas de sujets qui touchent des questions nationales.

La présidente : Avec le sous-comité, le greffier et notre analyste, nous essaierons de jumeler. Merci pour vos commentaires. C'est sur la base des expériences antérieures que nous pouvons essayer de faire des changements positifs.

Y a-t-il d'autres questions, d'autres points?

Des voix : Non.

La présidente : Donc, lundi prochain, à 17 h 30. Si vous avez déjà des idées de travaux futurs, veuillez les envoyer au greffier. Sinon, nous le ferons sur place lundi. Je vais demander au greffier de préparer un ordre de renvoi général, comme nous l'avons fait dans le passé. Vous pourriez aussi réfléchir à la question du rapport que le comité a déposé au mois de juin sur les meilleures pratiques pour l'apprentissage d'une deuxième langue en contexte de pluralité linguistique, à savoir si vous voulez obtenir une réponse de la part du gouvernement.

[English]

Senator Seidman: I should just alert you that I will not be here on Mondays until the Physician-assisted Dying Committee is finished its work in the month of February because I'm representing the Senate on that committee.

The Chair: Good.

Senator Seidman: We will work four days a week, every night, as well as daytime, until we're done on February 26. I just want you to know that I won't be here on Mondays.

The Chair: Thank you. I know that's such an important committee, and it's deserving of all the time that you need to deal with that very important topic.

Senator Seidman: Absolutely.

The Chair: If there's anything, senator, please send it to us.

Senator Seidman: I will. Thank you.

(The committee adjourned.)

[Traduction]

La sénatrice Seidman : Je tiens à vous informer que je ne serai pas présente les lundis, car je représente le Sénat au Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir qui siège jusqu'à la fin février.

La présidente : Très bien.

La sénatrice Seidman : Le comité envisage de siéger quatre fois par semaine, de jour et de soir, jusqu'au 26 février. Je voulais simplement vous signaler que je ne serai pas ici les lundis.

La présidente : Merci. Je sais qu'il s'agit d'un comité important. Ce dossier très important mérite qu'on lui accorde tout le temps nécessaire.

La sénatrice Seidman : Absolument.

La présidente : Madame la sénatrice, s'il y a quoi que ce soit, communiquez avec nous.

La sénatrice Seidman : D'accord. Merci.

(La séance est levée.)

